

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Jade Inc.	Numéro de permis 2012592	Date d'inspection Le 07 février 2024	
Nom de l'établissement Halte scolaire Jade		Numéro de téléphone (506) 601-4455	
Adresse 225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brûlée NB E8S 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 11 dossiers sur 24.

Petite discussion rapide à propos des adresses complètes dans le dossier des enfants.

- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 11 dossiers sur 24.

- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Pendant ma visite, les enfants jouent à l'extérieur.

original signé par  
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 février 2024

Date

original signé par  
Monique Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 février 2024

Date